

Le-Courrier.ch

VOTRE HEBDOMADAIRE DU JEUDI

TERRES DE LAVAUX - PAYS D'ORON

JOURNAL DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

N° 7 DU JEUDI 18 FÉVRIER 2016 • 66^E ANNÉE (N° 3125)

JA 1610 ORON-LA-VILLE • CHF 1.80

FESTIVAL
PULLY
LAVAUX
à l'heure du
QUÉBEC



20 ans...

Ça toffe!



11

Mon pays c'est l'hiver...

Certaines choses sont étonnamment bien coordonnées et partagées ces jours...

Un froid nordique s'est installé dans nos contrées et, hasard du calendrier, les Pullyers Québécois de cœur choisissent ce moment pour nous présenter leur festival de printemps. Le moment ne pouvait être mieux choisi pour se réchauffer à l'idée de passer de chaleureuses soirées en Lavaux à l'écoute de la gouaille québécoise et de leurs giges endiablées.

Que ce soit dans un pays à deux ou à quatre langues nationales, le plaisir reste le même à affirmer une identité francophone par sa culture musicale; que ce soit par Gilles qui enchante la Venoge ou par un autre Gilles qui se réclame de l'hiver, le parallèle est fait et les minorités se reconnaîtront dans la fête !

AE

CULLY



6

Pêcheur, un métier qui se perd

par Christian Dick

CINÉMA



10

Fragments du Paradis, un enfant du pays raconte

par Colette Ramsauer

SAVIGNY



5

Ça va swinguer au Forum

PROCHAIN TOUS MÉNAGES
JEUDI 3 MARS

Avis d'enquête
Chesalles-sur-Oron

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Transformation de l'appartement existant et aménagement d'un appartement dans la ferme

Situation: Route de Bussigny 6
1608 Chesalles-sur-Oron

N° de la parcelle: 5018
N° ECA: 3048

Coordonnées géographiques: 555.010 / 157.440
Propriétaires: Henri Hassler

Auteur des plans: Ducrest Metzger Architectes
Roger Metzger

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 20 février au 20 mars 2016 au BTO à Oron-la-Ville

bto@oron.ch
www.oron.ch

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Agrandissement
Extension d'une maison unifamiliale et rénovation partielle de l'existant

Situation: Chemin des Chênevières 1

N° de la parcelle: 1320
N° ECA: 517
N° CAMAC: 159705

Coordonnées géographiques: 548.870 / 148.510

Propriétaires: Marie Yersin-Engelberger et Rolf Engelberger

Auteur des plans: Saas Sàrl G. Yersin
Saas Stratégies
Architecture Sàrl

Demande de dérogation: Art. 18 RPGA (suite au préavis municipal du 10.12.2015)

Particularité: Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 22 février au 20 mars 2016

La Municipalité

COMMUNE DE CHEXBRES

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions de l'art. 57 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) du 4 décembre 1985, la Municipalité de Chexbres soumet à l'enquête publique

du 20 février au 20 mars 2016
inclusivement

- La révision du règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions (zone de villas, article 50)

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouvertures du bureau.

Les oppositions ou observations, dûment motivées, doivent être apposées sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité, sous pli recommandé, durant le délai d'enquête.

La Municipalité

CHARCUTERIE TRAITEUR

Boucherie Sonney

Vacances du 21 au 27 février

Merci de votre fidélité!

la Poya - Oron-la-Ville

Tél. 021 907 81 06

“ Elections du Conseil municipal et de la Municipalité d'Oron

Chères électrices, chers électeurs,
Pour la première fois, les habitants de la commune d'Oron éliront leurs candidats favoris selon le système proportionnel. Ceci est un enjeu important pour notre commune, car le choix de nos représentants à l'exécutif et au législatif est primordial pour les prochains investissements d'avenir.

La responsabilité des autorités par rapport au développement de notre région est primordiale. La création et le soutien aux PME crée le maintien des places de travail. Les activités d'Oron et environs doivent être intéressantes et attrayantes pour les investisseurs et les habitants de la région.

La rénovation de la gare de Palézieux et la création de places de parc est l'un des projets clés de ces prochaines années. Le budget doit être géré de manière réfléchie, choisir les bons financements pour notre commune, j'entends par là, la création de salles de classe pour les nouveaux élèves en augmentation et améliorer les aménagements des écoles afin de respecter les directives de la LEO. Des réservoirs d'eau pour être aux normes ECA dans les zones industrielles doivent être conçus. La modification de la LAT va engendrer des problèmes pour le développement de nouveaux logements et améliorer la mobilité.

Tous ces défis sont de taille et si nous voulons avoir un équilibre financier en rapport avec tous ces projets, nous devons aller voter et élire les personnes ayant cette vision d'avenir.

Je vous demande de **soutenir la liste n°1 PLR, UDC et indépendants du centre droit**, qui est un doux mélange de candidats expérimentés et de jeunes personnes motivées et dynamiques.

Eric Sonney, député ”

AVIS D'ENQUÊTE
CARROUGE

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction nouvelle
Construction d'une station de lavage pour automobile

Situation: Route de l'Ecorcheboeuf

N° de la parcelle: 356
N° CAMAC: 161027

Coordonnées géographiques: 547.870 / 160.855

Propriétaire: Commune de Carrouge

DDP: Marc Emery
CM Services

Auteur des plans: Francis Dupont
Dupont & Devaud Architecture

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 17 février au 17 mars 2016

La Municipalité

ACS ASSOCIATION DES CONCERTS DE SAVIGNY

CONCERT
B3 Jazz Orchestra

Dimanche 21 février 2016 à 17h
Forum de Savigny

Prix des places en vente à l'entrée: Fr. 25.-
membres ACS, AVS/AI, étudiants, apprentis: Fr. 20.-
moins de 16 ans: gratuit

Tout nouveau membre est le bienvenu à l'Association des Concerts de Savigny
Demande d'adhésion à votre disposition à l'entrée

www.concerts-savigny.ch - acs@citycable.ch

TOUT DOIT DISPARAÎTRE
Vente liquidation d'un magasin de décoration d'intérieur

Matelas et literie
Tissu pour meubles et rideaux
Petit mobilier - Objets cadeaux

MOBIDECO
Centre commercial de Publoz
1070 Puidoux

Jusqu'aux élections, venez nous rencontrer à nos stamms tous les samedis dès 11 h.

GRANDVAUX - Café Tout un monde...
CULLY - Auberge du Raisin

BEL Action BOURG-EN-LAVALUX
Le 28.2.2016, votez pour la seule vraie liste indépendante de Bourg-en-Lavaux!

Mézières

4½ pièces, 130 m²,
cuisine agencée,
libre 10.4.,
Fr. 2 090.-
charges comprises.
Tél. 079/287.83.52.

PRESSING D'ORON
sera fermé

du samedi 20 février à 12h
au lundi matin 29 février à 8h

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur, est toujours à votre entière disposition

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

FIGOÈRE - FIDUCIAIRE CONSEILS GÉRANCES SA

Comptabilité, fiscalité, administration, conseils et révision

Grand-Rue 5 - **1083 Mézières**
021 903 07 07 - figoere@bluewin.ch
www.figoere.ch

Claude BEDA
Membre de l'ordre vaudois d'Expertsuisse
Florence BEDA LECHELARD
ainsi que leur équipe sont à votre disposition.

EasyAide®
école de premiers secours

Prochains cours de premiers secours à Palézieux/Village
pour votre permis: moto/scooter et voiture.

Salle de la paroisse

Cours du: 26 février 2016 de 19h à 21h +
27 février 2016 de 8h à 12h et de 13h à 17h

Cours du: 1^{er} avril de 19h à 21h +
2 avril de 8h à 12h et de 13h à 17h

Infos et inscriptions: **www.easy-aide.ch** ou **021 321 10 00**

CE N'EST PAS UN ENTRAÎNEMENT, C'EST LEUR VIE.
AIDONS LES PERSONNES ATTEINTES DE SEP À GAGNER LA PARTIE.

SEP Société suisse de la sclérose en plaques

CCP 10-10946-8 **www.sclérose-en-plaques.ch**

Les 4 votations fédérales du 28 février 2016

Le 28 février prochain, en plus des élections communales, vous aurez à voter sur 4 objets fort importants qui concernent les étrangers, les couples de personnes du même sexe, la route et les denrées alimentaires. Décryptage...

OPINION

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144
SERVICE DU FEU: 118 – POLICE: 117

RÉGION ORON
MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au **0848 133 133**, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS-ORON-LAVALUX
Antenne d'Oron – Le Bourg, 1610 Oron-la-Ville
tél. 021 557 19 55
Tous les lundis, mercredis et jeudis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rendez-vous au 021 560 60 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 021 907 75 02

RÉSEAU APERO - Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 – 079 384 08 86

PHARMACIE DE SERVICE
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Dimanche 21 février de 11h30 à 12h30
Pharmacie de Lucens, Lucens
Tél. 021 906 81 45

RÉGION LAVALUX
MÉDECIN DE GARDE
Le médecin de garde n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux. En téléphonant au **0848 133 133**, vous atteignez directement le médecin de garde

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS-ORON-LAVALUX
Av. de Villardin 2, CP 111, 1009 Pully, tél. 021 557 84 00
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Rue du Temple 17, 1096 Cully, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
Tél. 021 946 38 15. Coordinatrice: Marina Balkmann, Puidoux

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24

RÉGION LAVALUX-ORON
VÉTÉRIINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux – Service des urgences
Samedi 20 et dimanche 21 février
Daniel Krebs, Mollie-Margot
Tél. 021 781 18 19

Cet emplacement vous était réservé.
L'auriez-vous oublié?
021 908 08 01 • 079 216 87 02

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 21 février

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Pairie d'Oron-Palézieux
Oron 10h00 culte, cène

Pairie du Jorat
Ropraz 10h00 culte, cène
Corcelles 19h30 culte

Pairie de Savigny-Forel
Forel 10h00 culte

Pairie de St-Saphorin
Puidoux 9h00 culte
Rivaz 10h15 culte

Pairie de Villette
Bahyse 9h00 culte
Hôpital de Lavaux 9h45 culte
Villette 10h30 culte, cène

Pairie de Belmont – Lutry
Lutry 10h00 culte, cène

Pairie de Pully – Paudex
Le Prieuré 10h00 culte radiodiffusé

Crêt-Bérard
Offices de la semaine 7h30 – 12h15 – 18h
Tous les dimanches 8h00 sainte cène
18h00 office du soir

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

La Croix/Lutry 10h15 culte, La Margelle
St-Martin 10h00 culte, La Perrausa
Oron 10h00 culte aux Pralats

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle 9h00 messe
Chexbres 9h45 messe
Mont-Pèlerin 11h15 messe
Oron 10h30 messe
Promasens 18h00 messe, samedi

1 Pour le couple et la famille, l'initiative rétrograde du PDC !

Avec son initiative populaire, le PDC prétend appuyer la famille et faire disparaître les soi-disant désavantages que connaissent à l'heure actuelle les couples mariés par rapport aux couples de concubins. Il propose donc de fixer dans la Constitution le fait que le mariage ne doit pas être pénalisé par rapport à d'autres modes de vie. Mais à qui profitera cette initiative? De l'aveu même du Conseil fédéral seuls les couples mariés dont les deux conjoints travaillent et le revenu total est élevé sont fiscalement désavantagés par rapport à des couples de concubins se trouvant dans la même situation économique. On voit donc à qui s'adresse cette initiative. Mais passons maintenant au volet sournois de cette initiative: l'inscription dans la Constitution que «Le mariage est l'union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme». Ce principe n'a absolument aucun sens du point de vue de l'imposition. Il est totalement inutile pour atteindre le but avoué de cette initiative qui est de réduire la discrimination face à l'impôt des couples mariés. Le seul sens de ce principe est d'atteindre le but caché de combattre le mariage pour tous. Le PDC nous propose donc une initiative inutile dans le cadre de la discrimination des couples mariés mais très dangereuse dans le cadre des discriminations de couples de même sexe. Le mariage, pour nous c'est deux personnes qui s'aiment. Le 28 février prochain ne pénalisez pas l'amour!

Imaginez être une personne ouvrière de nationalité portugaise qui n'arrive pas à subvenir aux besoins de sa famille. Vous décidez donc, puisque vous avez un ami en Suisse, d'émigrer pour avoir une meilleure vie. Après avoir quitté toute votre culture, votre village et vos amis, vous trouvez un travail pour vous et votre compagne/on. Un jour vous êtes un peu pressé pour aller au travail et vous recevez une amende très lourde – que

3 Stop à la spéculation sur les denrées alimentaires; on ne joue pas avec la nourriture !

L'initiative Stop à la spéculation veut stopper les spéculateurs pour combattre la faim. En effet, seule une petite portion du commerce de biens alimentaires se réalise dans le négoce de matières réelles. Pour le reste, il s'agit de paris en bourse et d'échanges entre instituts financiers. Ce casino dans les bourses conduit à des fluctuations incroyables et à des hausses de prix qui ont déjà entraîné des millions d'êtres humains dans la faim. Il s'agit de ramener le commerce des biens alimentaires à la réalité du terrain. Nous voulons que le commerce permette aux producteurs d'ici ou d'ailleurs de nourrir la population de

façon durable. Ils doivent pouvoir écouler leurs récoltes et pérenniser leurs moyens de production. Du côté des consommateurs, ils doivent avoir accès à une nourriture saine et variée où qu'ils se trouvent.

A l'heure du développement de technologies efficaces dans le développement durable, la production biologique ainsi que dans le calcul, l'évaluation et l'anticipation des besoins alimentaires, nous ne saurions tolérer que le scandale de la faim dans le monde perdure et s'aggrave encore. Avec l'initiative Stop à la spéculation, nous pouvons changer cela.

2 Initiative pour le renvoi des criminels étrangers: mettons en œuvre notre solidarité, pas une initiative inutile!

vous payez – pour avoir roulé trop vite. Mais après quelques mois, rentrant du travail très tard, la police vous arrête à nouveau et vous vous emportez avec un policier... Eh bien, même si vous n'avez plus personne dans votre pays d'origine, fatigué par le travail, la menace d'être expulsé pourrait tomber sur votre famille! Voilà un des nombreux exemples de la dangerosité de l'initiative de «mise en œuvre» du renvoi des criminels étrangers.

vous payez – pour avoir roulé trop vite. Mais après quelques mois, rentrant du travail très tard, la police vous arrête à nouveau et vous vous emportez avec un policier... Eh bien, même si vous n'avez plus personne dans votre pays d'origine, fatigué par le travail, la menace d'être expulsé pourrait tomber sur votre famille! Voilà un des nombreux exemples de la dangerosité de l'initiative de «mise en œuvre» du renvoi des criminels étrangers.

4 2^e tube au Gothard, un projet moralement indéfendable

Sabotage d'un projet d'avenir

En voulant se munir d'un deuxième tunnel, nos politiques décident de menacer dangereusement la NLFA, les nouvelles lignes ferroviaires alpines (projet coûtant 20 milliards et ayant pour but le transfert des marchandises de la route au rail). Ce serait une grave erreur de mettre en place un projet routier qui le concurrence, alors que le tunnel ferroviaire de base du Gothard est opérationnel à partir

de 2016! En effet, si nous décidons de ne pas construire ce deuxième tunnel, un transfert des voitures et camions sur des trains-autos confortables et plus sûrs sera mis en place pendant l'hiver d'assainissement obligatoire. Cette solution nous paraît bien plus intelligente pour tous, il convient de la mettre en place avant de dépenser 3 milliards pour un nouveau tunnel qui ne règlera pas les problèmes de pollution.

Céline Misiego, secrétaire politique POP & Gauche en mouvement

COURRIER DES LECTEURS

D'abord quelques chiffres:

- Nombre de véhicules en Suisse: 5'000'000.
- Kilomètres parcourus en une année par véhicule admis: 10'000.
- Consommation d'essence par véhicule admis: 8 litres /100 km.
- Taxes prélevées sur chaque litre d'essence: environ 75 ct.
- Coût de construction du 2^e tube: 3 milliards.

De Hambourg à Reggio di Calabria, soit du nord au sud de l'Europe, il y a 2405 km de

trajet et 2388 km d'autoroutes et 17 km qui ne sont pas autoroutiers.

Ces 17 km non autoroutiers ne sont-ils pas les 17 km du tunnel du Gothard ?

Bravo à Mme Leuthard – la première conseillère fédérale sur 39 conseillers fédéraux qui ont œuvré ou qui œuvrent encore depuis le 5 mai 1970 (date de l'ouverture du tunnel du Gothard) – qui a, enfin, après 40 ans de laxisme, envisagé sérieusement la construction d'un deuxième tube au Gothard. 36 morts dans ce tunnel

en 35 ans de service, c'est 36 morts de trop.

Refuser la construction d'un deuxième tube c'est cautionner de nouvelles morts.

Revenons à nos chiffres: Si l'on calcule uniquement le montant des taxes retenues sur l'essence, ce montant, en une année, est de 3 milliards, calculés sur la base de mes premiers chiffres susmentionnés.

C'est dire qu'en une année, les taxes retenues sur l'essence permettent facilement de construire ce 2^e tube. Comme il faut au mini-

Le bon sens au Gothard

mum 10 ans pour construire ce 2^e tube, ce n'est que le dixième du montant des taxes annuelles sur l'essence à affecter à la construction de ce tunnel: il reste le 90% de ces mêmes taxes qui resteront à disposition des autres projets.

Il est donc entièrement faux de dire que la construction de ce 2^e tube entraînerait un retard sur la réalisation des autres projets sur le territoire suisse ou vaudois, comme les opposants aiment à le dire.

Construire ce 2^e tube, c'est ça le bon sens. Nous

aurons les félicitations de toute la Suisse et de l'Europe.

Le ridicule c'est:

- Faire opposition à la construction de ce 2^e tube.
- Ne pas utiliser les 4 sens de circulation lorsque ce 2^e tube sera construit: nous serons alors la risée de toute l'Europe.

Je suis un simple citoyen, apolitique, qui votera OUI le 28 février en vertu du parti du bon sens (qui malheureusement n'existe pas encore).

Pierre Favre, ingénieur civil, Chexbres.

Un deuxième tube pour la sécurité

Le 28 février, le peuple suisse doit se prononcer sur la construction d'un deuxième tube au Gothard. Il est regrettable d'entendre certains parlementaires fédéraux affirmer que cette construction va à l'encontre des projets romands. Alors que chacun sait que ces mêmes parlementaires sont par principe contre toutes nouvelles constructions concernant les routes. Ils oublient que ce tronçon est l'un des plus importants de notre pays. La construction du deuxième tube permettra de rénover dans un second temps le tunnel actuel et surtout d'améliorer la sécurité.

Lors de l'émission *Infra-rouge* sur le sujet, quelques prises de position ont été affir-

mées, comme celle de Sara Beretta Piccoli, députée PDC, qui prétend que le nombre d'accidents mortels n'est pas plus élevé dans le tunnel du Gothard qu'ailleurs. Cela est quelque peu choquant, surtout pour les familles qui ont perdu un être cher, comme par exemple l'accident du 24 octobre 2001, dans des circonstances aussi atroces. On doit également se souvenir de l'accident survenu dans le tunnel du Mont-Blanc en 1999 avec ses 39 personnes décédées. De même l'affirmation du conseiller national Roger Nordmann déclarant que les travaux effectués après cet incendie supprimèrent tout risque d'incendie de cette ampleur. Le pompier Nordmann ne doit pas connaître

l'ampleur que peut prendre un sinistre dans un milieu aussi confiné qu'un tunnel; en tant que sapeur-pompier, je suis à même d'informer la population que tous feux situés dans des milieux aussi fermés peuvent prendre une ampleur incommensurable.

J'ose affirmer que tout le monde espère ne jamais revivre cela et que les tunnels d'une telle longueur ne puissent plus être construits en bidirectionnels.

Alors pour la sécurité de tous, n'hésitez pas à déposer un oui à la réfection du tunnel routier du Gothard.

Jean-Marc Genton, député PLR, municipal, sapeur-pompier professionnel

Publicité

Pour mieux protéger nos femmes et nos filles!

Votez maintenant!

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bulletin de vote pour la votation populaire du 28 février 2016

Acceptez-vous l'initiative populaire «pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)?»

Réponse: **OUI**

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne
Avec un don sur le CCP 30-8828-5, vous soutenez notre action. Un grand merci!

Vivez votre région!



**A la campagne
ou à la ville,
votre hebdomadaire
est toujours
votre allié**

Génial!

Votre publicité prend de l'ampleur

Contact: 021 908 08 01 ou annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch



Le Courrier
Route du Flon 20
1610 Oron-la-Ville

SAVIGNY



Concert de l'ACS le 21 février à 17h

Big band au Forum



Le B3 Jazz Orchestra est un big band fondé en novembre 2005. Constitué de musiciens de la région payernoise et de quelques Fribourgeois, son répertoire se met en place et comprend surtout des morceaux de jazz (*Autumn Leaves, Satin Doll, Caravan, Georgia on my Mind* et bien d'autres encore), ainsi que quelques pièces latines ou plus modernes (*Birdland, Theme from Shaft, On Broadway*).

Mais au fait, qu'est-ce qu'un big band?

Si vous rencontrez une telle formation et ses musiciens, ne les confondez pas avec un brass band! C'est bien connu les musiciens sont susceptibles et un accident est

si vite arrivé! Alors que le big band est une formation avec plusieurs familles d'instruments, le brass band ne comprend que des cuivres et des percussions. Par ailleurs, les styles musicaux ne sont pas du tout les mêmes.

Le big band est une des plus grandes formations jazz; il comporte en général des cuivres (trompettes et trombones), des anches (saxophones) et une section rythmique (piano, batterie, basse et guitare). Ce qui fait du monde puisque nous sommes dix-sept personnes sur scène. Sans oublier bien sûr, un directeur, afin de faire régner l'ordre et la discipline (de fer!) dans le groupe.

AGENDA

CHEXBRES

21 février à 17h au temple: *A night with Elynn the Green* – pop-folk entre rock, country et blues.

27 février à 21h au Domaine Bovy: *Verso Suelto* – chanson mexicaine et cubaine.

CULLY

Jusqu'au 12 mars, tous les mardis de 14h à 16h au local de l'association SPES, atelier conversation en anglais. Inscription: 079 821 03 75 ou info@spes-lavaux.ch

Jusqu'au 27 avril, tous les mercredis de 14h à 15h30 au local de l'association SPES, atelier de suisse-allemand. Inscription: 079 821 03 75 ou info@spes-lavaux.ch

20 février à 20h à la salle des Ruines, concert conjoint de la Lyre de Lavaux et du chœur L'Avenir de Belmont.

21 février à 18h à l'église Notre Dame de Lavaux, «Ensemble 17e». Org. Concerts spirituels de Cully-Epesses-Grandvaux-Rieux-Villette. Entrée libre, collecte.

26 février à 17h à la salle Davel, mise aux enchères publiques des vins des Domaines de la commune de Bourg-en-Lavaux.

FOREL (LAVAUUX)

20 février à 15h à la grande salle, tournoi public de baby-foot. Org. FCSF II. Infos: 079 784 69 55.

GRANDVAUX

20 février de 21h à minuit, jazz au Signal avec *Blue Mountain Jazzband*

Réservations obligatoires au 021 799 11 66. Infos: www.lesignal.ch

26 à 20h, **27** à 19h et **28 février** à 14h à la grande salle, «Le Larcin», pièce de théâtre par la Jeunesse de Grandvaux. Spaghetti à gogo samedi soir. Infos et réservations: julie.paccaud@hotmail.com ou 079 546 60 07.

LAUSANNE

Galerie d'Etraz, rue Etraz 1, 021 312 21 01, www.galerie-etraz.ch

Jusqu'au 31 mars, exposition Maffli «Le regard, le cœur, la main».

LUTRY

26 et 27 février à 20h30 au Singe Vert, *Jazz à Bichon*. Réservations: 021 866 16 26 (entre 12h et 14h et dès 17h) ou sdoidy@bluewin.ch www.jazzausingevert.ch

MOLLIE-MARGOT

21 février à 16h30 à La Branche, «Compositions pour piano de 3 siècles» par Sona Igityan.

ORON-LE-CHÂTEL

18 février et 2 mars à 19h30 dans la salle des gardes du Château, Dîner aux truffes préparé par François Doyen, prix Fr. 160.- (boissons incluses). Inscription obligatoire 6 jours avant: francoisdoyen@hotmail.com

LES PACCOTS

28 février à 9h30 au parking des Vêrolly, Sortie raquettes suivie d'un repas. Org. SDP. Inscriptions: sdp-palezieux@hotmail.ch ou au 079 619 57 33.

PALÉZIEUX-VILLAGE

27 février dès 19h à la salle polyvalente, soirée du Palé'zik (3 concerts).

RIEX

27 février de 10h30 à 13h à la place R.-T. Bosshard, marché du terroir.

RIVAZ

26 février à 20h à la grande salle: «La Revue improvisée» – improvisation théâtrale. www.coeurdor.ch

SAINT-SAPHORIN

25 février à 20h30 au Caveau des vigneron: *Panama's Jazz Band* – jazz traditionnel.

SAVIGNY

21 février à 17h au Forum, concert *B3 Jazz Orchestra Big Band* de la Broye. www.concerts-savigny.ch

SERVION

Au Théâtre Barnabé - www.barnabe.ch - 021 903 0 903

19 et 20 février (dernière). «La Revue à 50 ans!» Spectacle à 21h, repas 19h.

CHEXBRES

Dimanche 21 février, à 17h au temple

Elynn the Green et le Chœur Auguste : un concert exceptionnel

Mi-janvier, sous les voûtes de l'église Saint-François, le public lausannois découvrait en primeur la dernière création d'Elynn the Green. Sous ce nom mystérieux se dissimule un duo de voix aériennes, celles de Stéphanie et d'Irina, accompagnées de trois musiciens bien connus de la scène musicale romande: Thierry Jaccard (guitare), Fanny Balesbro (violoncelle) et Félix Bergeron (batterie). Cette fois-ci, l'ensemble lausannois a convaincu le Chœur Auguste, emmené par Jérémie Zwahlen, de faire fusion pour aller à la découverte de nouvelles sonorités et redoubler de puissance. L'accueil réservé par le public à cette production d'un genre atypique, hérité du folk américain, mais teinté d'autres accents lointains, a été grandiose.



Dimanche prochain, c'est le temple de Chexbres qui accueillera cette composition originale intitulée «A night

with Elynn the Green». Un connaisseur, qui a suivi la trajectoire d'Elynn depuis plusieurs années, caractérise ainsi leur style: «Une musique bourrée d'une tendresse infinie, mais lucide et sans chichis, quelque peu nostalgique et totalement jouissive. Une musique à la croisée des mondes, un univers en soi – beau, lancinant, enveloppant – d'une évidence qui s'impose dès la première note.»

Vu le succès de chacune des apparitions d'Elynn the Green, il est vivement conseillé de réserver ses places – non numérotées – sur le site www.coeurdor.ch et d'arriver au plus tard un quart d'heure avant le début du concert. Après quoi, les places seront attribuées à d'autres spectateurs.

L'entrée est libre, chapeau à la sortie.

JMB

RECTIFICATIF À NOS PAGES SPÉCIALES ÉLECTIONS COMMUNALES

Commune d'Oron

Marc-Etienne Caillat
35 ans
Vuibroye
Artisan indépendant
Liste d'entente n°1 (PLR)

Valoriser ma commune et préserver son patrimoine, mettre en valeur les PME, la famille et l'éducation tout en soutenant les sociétés locales et les activités villageoises. Ma situation professionnelle me permet d'avoir une bonne souplesse pour être à l'écoute et disponible pour ma commune.

Commune de Jorat-Mézières

Pierre Jordan, Carrouge
58 ans, assureur, entente communale

En tant qu'ancien membre du comité de pilotage du projet de fusion et partisan de la première heure, il m'importe de participer activement aux processus de lancement de la nouvelle commune de Jorat-Mézières, puis de veiller à un fonctionnement optimal et pérenne. Nous avons fusionné trois communes politiques et l'un de nos devoirs sera de respecter les sensibilités et particularités de chaque village. Nous devons soutenir équitablement les sociétés, clubs sportifs ou culturels et autres groupements villageois, qui sont les garants d'une vie sociale de bonne qualité. J'entends œuvrer avec transparence et collégialité, non seulement au sein de l'exécutif, mais aussi envers le législatif et la population. Ceci passe notamment par une volonté de communiquer régulièrement et avec clarté. J'entends également apporter mon soutien partout où ce sera nécessaire, sans perdre de vue qu'en cas d'élection, je ne serai qu'un «petit nouveau», qui devra aussi avoir l'humilité d'écouter les anciens et d'apprendre au mieux. Mon expérience dans la conduite de personnes et de projets, ainsi que mon aisance dans les contacts sont quelques-uns de mes principaux atouts. Grâce aux trois décennies passées au sein du Conseil communal, j'apporte également une solide connaissance des grands dossiers du moment.

PUIDOUX

Les commerçants du coin

Une petite croque à « urban CROC » ?

Quand il faut choisir le nom d'un nouveau restaurant, inconsciemment des instants

vécus reviennent en pensées et guident vers la solution. C'est ainsi que «urban CROC» a pris forme dans l'esprit des concepteurs rap-

pelant Londres avec ses *street food* ou d'autres expériences culinaires emmagasinées au gré de voyages.

En décomposant le nom,

on a **urban** pour la ville et **CROC** pour croquer.

Cela peut sembler bizarre d'utiliser un terme urbanistique à Puidoux, et de plus dans une zone artisanale. Mais dès la porte d'entrée franchie, on comprend immédiatement le pourquoi du comment, car on découvre un univers que l'on rencontre habituellement plutôt en ville.

L'architecte, Guillaume Sage, a mis toute sa sensibilité dans l'aménagement et l'habillage coloré de l'ensemble, rendant le lieu accueillant et chaud. Une magnifique fresque peinte en trompe-l'œil par Gaétan Gris attire le regard et invite à s'attabler pour la contempler en croquant un morceau...

Car c'est bien de croquer qu'il s'agit. On peut croquer un bonbon, un chocolat, dans une pomme et, pour les plus romantiques, on peut aussi croquer une jolie silhouette en quelques coups de crayon...

Mais, à **urban CROC**, de 6h30 du matin jusqu'à la fermeture à 15h, et du lundi au vendredi, il est possible de se sustenter en passant du tradi-

tionnel croissant matinal à la tartine à composer soi-même, pour arriver à l'heure du midi avec de la soupe maison, des salades, des pâtes fraîches ainsi que divers menus et assiettes du jour allant du hachis parmentier à la choucroute garnie et d'autres variantes qui sont adaptées aux produits de saison. Et tout cela à prix doux. C'est naturel à «pui doux...»!

Ouvert le 13 janvier, **urban CROC** se fait déjà une jolie place dans la clientèle proche sise dans la zone artisanale, mais aussi par le bouche à oreille répandant le concept d'une restauration conçue pour celles et ceux qui ont peu de temps pour bien manger durant leur pause de midi car il est également possible de venir acheter et emporter la nourriture à consommer sur son lieu de travail ou à la maison.

Sébastien Hartmann, responsable de développement au sein de la société ConcoRdance SA qui chapeaute **urban CROC** et dont les cuisines professionnelles jouxtent le restaurant,

est fier de piloter ce projet né par la volonté et l'implication de toute une équipe et de sa famille. C'est donc la concordance du style urbain sauce *street food* avec un éventail de plats gourmets de la top gastronomie.

Et son regard se porte déjà vers le futur en imaginant d'autres lieux où ce concept de restaurant de jour pourrait aussi s'implanter et/ou aussi la possibilité d'organiser des événements ponctuels alliant convivialité et gastronomie.

Bon appétit...!

Jean-Pierre Lambelet



Pour plus d'infos

www.urbanroc.ch

Tél. restaurant 021 946 04 75

Tél. bureaux 021 946 04 76

E-mail: info@urbanroc.ch

Route du Verney 18

1070 Puidoux

de 6h30 à 15h.

TRADITIONS

La saison de la pêche est ouverte

L'ouverture officielle de la pêche débute le 15 janvier et se terminera le 15 octobre. Les périodes de frai sont interdites de pêche. Elles durent du 1er au 25 mai pour les perches et du 1er au 15 avril pour les brochets. Peu de bateaux de pêche ont été observés sur le lac ce jour de l'ouverture, pourtant tant attendu. Le temps ne jouait d'ailleurs pas en faveur d'une sortie sur le lac.

La pêche a d'ailleurs été mauvaise. L'an dernier, les prises de perches, notre poisson préféré, ont été faibles. Dès lors peut-on dire que le poisson s'est raréfié? Probablement pas. L'évolution sous la surface des eaux n'est pas observable, comme elle le serait sur des espèces animales vivant au sol. Peut-être la perche s'est-elle déplacée dans des eaux plus profondes? Les problèmes rencontrés à Cully se retrouvent d'ailleurs sur les différents plans d'eau du lac. S'agit-il alors de cycles comme on en voit en météorologie? Le promeneur attentif relèvera aussi que les abords du lac sont moins peuplés des vengérons qu'on observait autrefois n'importe où facilement.

Les meilleures prises ne sont d'ailleurs plus les perches. Depuis cinq ou six ans, la fêra les a allègrement

dépassées, suivie du brochet pourtant difficile à apprêter. Ses arêtes en «y» en découragent plus d'un. Pourtant, le brochet est une bonne prise en hiver. On peut le ramener vivant et le laisser jusqu'à deux ou trois semaines dans l'eau froide d'un vivier. Les ombles comme les truites sont pêchées en petites quantités.

La pratique de la pêche est soumise à une réglementation assez stricte. L'examen d'abord, puis la période de pêche, la taille des prises, les emplacements interdits et les zones de pêche, l'obligation de relever les engins, les types et les engins de pêche, la signalisation des filets, des nasses jusque sur les embarcations, les périodes de protection, le nombre maximum de captures, les différents types d'appâts, les heures de pêche, la tenue de statistiques, le repeuplement, tout y est et ça n'est pas rien.

Cependant, durant la période de frai, une autorisation exceptionnelle de pêche peut tomber, permettant au pêcheur de prélever les œufs de fêras, de les élever en pisciculture après fécondation puis de les remettre au garde-pêche pour l'élevage. Ils repeupleront ensuite le lac pour les pêches futures.

On peut aussi observer une autre évolution. La fêra ne se nourrissait que de plancton

et l'omble chevalier de gammarus, un petit crustacé ressemblant à une écrevisse. Les poissons, aujourd'hui, ont tous plus ou moins une tendance à se manger entre eux.

Les pêcheurs professionnels utilisent principalement les filets ou des nasses. Les pêcheurs amateurs, sur le lac et pourvus d'un canot à moteur, tirent volontiers des filets tendus par des écarteurs munis de fanions. Ils sont porteurs d'une boule blanche pour les amateurs ou jaune pour les professionnels, au bout d'un mât annonçant leur priorité aux autres usagers du lac, officiels, CGN et Sagrave non compris. Ils ramassent essentiellement l'omble et la truite.

Cette année, le Règlement d'application concernant la pêche dans le lac Léman plafonne à 92 le nombre d'autorisations de pêche professionnelle pour la Suisse et à 60 pour la France. On compte effectivement 91 pêcheurs côté suisse et 64 sur la côte française.

Dans notre district, le village de Cully ne compte qu'un seul pêcheur, alors qu'ils étaient quatre deux générations précédentes. Leur nombre s'élevait à dix à Ouchy qui n'en compte également plus qu'un seul. Pêcheur professionnel établi à Cully depuis quelques décennies,

Pierre-Alain Monbaron se souvient avoir débuté le métier à l'âge de 14 ans avec son père. La relève aujourd'hui s'avère plus problématique. La pêche est bien un métier magnifique pratiqué dans un cadre idyllique. Mais comme dans les métiers manuels, l'engouement fait un peu défaut. Ça reste un métier rude. Parallèlement, ils sont 9000 pêcheurs amateurs suisses à exercer leur talent ou à perdre leur temps le long des rives lémaniques, ou sur un canot. Ces derniers se regroupent d'ailleurs volontiers dans des amicales,

Pêcheur, un métier qui se perd



Pierre-Alain Monbaron à Cully

des groupements régionaux ou dans les sections locales de la FIPAL, la Fédération des pêcheurs amateurs du lac Léman.

Et comment se passe la cohabitation? Sur le lac plutôt bien, relève le pêcheur cullieran. Mais l'étendue est vaste et les eaux profondes. Dans le Petit-lac, en revanche, la faible profondeur des eaux et l'exiguïté de l'espace provoquent parfois des situations moins familières. On peut rencontrer quelques problèmes avec les pêcheurs à la ligne disposés le long des rives, notamment à proximité des ports et des promenades ou sur les débarcadères. Il convient de rappeler ici que la pêche au lancer est interdite à l'entrée des ports, de même sur les quais et les débarcadères publics. Certains ne comprendront d'ailleurs pas ces lignes comme ils n'ont pas compris qu'une ligne lancée au loin gêne le pêcheur professionnel comme le plaisancier sur son voilier qui entre ou sort de son port d'attache.

Revenons à nos moutons, ni blancs ni noirs, la pêche. Notre ami pêcheur se rappelle une époque où la quantité de prises atteignait le double, un temps où le professionnel exerçait aussi souvent deux métiers, comme pêcheur-vigneron, ou pêcheur-paysan. Actuellement, la formation

prévoit un accompagnement de six mois chez un pêcheur professionnel, suivi d'un examen. Malheureusement, les places font ensuite défaut alors que l'Etat exerce un contrôle sur le marché.

Une réglementation, apparue en 1985, précise que le revenu du pêcheur doit au minimum atteindre 75% de son revenu total. Dès lors, une autre activité devient difficile à gérer. 1985 est une date dont se souvient bien le pêcheur cullieran. Auparavant, durant la période de frai, on pouvait observer sur les nasses quantité d'œufs de perches et anticiper les années à venir. C'était en mai, la vendange du pêcheur. Le nouveau règlement d'application a prohibé les nasses durant le frai et établi les périodes d'interdiction de pêche durant lesdites périodes. Dans ses souvenirs, Pierre-Alain Monbaron

se souvient d'une époque où la pêche était autorisée durant ce laps de temps. Curieusement, il ne pêchait que des mâles. Les femelles se séparaient-elles du groupe?

Aujourd'hui où la pêche à la perche s'est raréfiée, le pêcheur cullieran fournit tout de même un restaurant, le Raisin. Son magasin «Pêcherie Lavaux» à Cully, que tient son épouse Clémentine, fournit sa clientèle.

A Cully comme ailleurs dans les ports, de joyeux pêcheurs amateurs se rencontrent volontiers entre eux, à l'abri des curieux dans un local qui leur est propre, et où la prise se résume aussi, à une heure buvable, au geste traditionnel du coude, à la pêche au court trajet du frigo à la table. La cohabitation y est alors parfaite.

Christian Dick

Greg et Axel de retour d'une pêche infructueuse



La barque de pêche de Pierre-Alain Monbaron, aux couleurs du Cameroun, le pays d'origine de son épouse

PUIDOUX

Lé Z'Amouèrâo, on les aime...!

Retour sur la soirée du 6 février

Ben oui, comment faire autrement que d'aimer les amoureux?

C'était donc le samedi 6 février dernier que la grande salle de Puidoux a ouvert grand ses portes pour accueillir des spectateurs et spectatrices dont une bonne partie étaient fort bien vêtus du costume vaudois, ce qui donnait moult couleurs au parterre de gentilhommes et de gentes dames venus applaudir les acteurs d'un soir.

Il était bien normal que la soirée débute avec les danseuses et danseurs des Z'Amouèrâo de Puidoux bien complétés par ceux de la Soldanelle de Moudon venus en amis grossir les rangs et fouler les planches de la scène puidoussienne.

L'orchestre du Trio Klaus Schlatter de Schlosswil a enchaîné marches, valse ou polkas pour faire tourner, virevolter et sautiller ces dames et messieurs en costumes traditionnels. A noter qu'une jeune Lucernoise, qui travaille pendant une année chez un agriculteur de la commune, s'était jointe à la troupe avec son costume lucernois... Bravo Mademoiselle Nina!

L'engagement de dernière minute de l'orchestre genevois Mandolinata, non inscrit dans le programme distribué à l'entrée, a permis de créer une belle alternance entre les danses, les prestations de l'artiste musicien Jean-Claude Welche et les morceaux de

mandolines interprétés par une vingtaine de musiciens.

Le nombreux public a particulièrement apprécié l'interprétation de quelques pièces très populaires jouées en duo par l'orchestre Mandolinata et Jean-Claude Welche à la scie musicale. Un vrai moment de bonheur...!

C'est l'inusable et inépuisable Daniel Georges Chaubert qui était le «Monsieur Loyal» du spectacle, sans sa redingote rouge, son pantalon blanc, ses bottes noires et son chapeau haut de forme, mais il avait suffisamment la forme en triturant, malaxant et pétrissant la langue française pour nous faire oublier son costume...

La douce, généreuse et

dynamique présidente Catherine Kaser a mis un point d'orgue à la soirée en remerciant tout le monde travaillant à la réalisation d'une telle production.

Elle souligne également que l'ACCV (Association cantonale du costume vaudois) va fêter ses 100 ans d'existence à Palézieux les 28 et 29 mai, et aussi le 26 juin au Théâtre du Jorat à Mézières pour une unique représentation publique.

La fête fut belle, il était temps de se diriger vers les bricelets et le verre de blanc!

Jean-Pierre Lambelot



AU TEMPS PASSÉ

Lors de la Guerre mondiale 1914-1918, alors que des milliers de soldats de l'Armée suisse étaient mobilisés aux frontières, une compagnie du génie, qui se trouvait également en service commandé sur les bords du Léman, a délégué une vingtaine de ses hommes pour donner un coup de main aux vendanges des vignerons de Lavaux. Cette aide bénévole de la troupe avait été fort appréciée par les viticulteurs de cette région qui, cette année-là, devaient compter sur les rares jours de beau temps pour la récolte du raisin. Vous constaterez, sur cette photo d'archives, que la vigne du début du XX^e siècle n'était pas celle d'aujourd'hui en ligne, mais dispersée comme des légumes, donc c'était difficile de passer entre les ceps pour la vendange, comme pour le transport du raisin qui s'avérait pénible sur ces pentes abruptes.

Des soldats aux vendanges



Gérard Bourquenoud

VULLIENS

Assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de la Paix

A l'instar de l'année précédente, la 96^e assemblée générale ordinaire de l'Abbaye de la Paix de Vulliens, précédée d'une agape de bienvenue aux membres, a tenu ses assises en la grande salle de Vulliens, le dernier dimanche de janvier, devant un parterre de 48 personnes.

On note la présence de deux présidents d'honneur: Philippe Küffer et Jean-François Chappuis.

Après les souhaits de bienvenue et les vœux pour la nouvelle année, l'abbé-président Jean-François Wenger relate le déroulement de la Fête 2015 qui a eu lieu sous un soleil radieux et chaud.

Une minute de silence est demandée en souvenir de notre membre décédé après la fête, Gérald Crausaz, de Chavannes-sur-Moudon.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité par un lever de

mains. Les comptes 2015, présentés par la trésorière Nelly Thonney, sont reconnus exacts et bien tenus; ils sont acceptés à l'unanimité par un lever de mains et par des applaudissements comme remerciements à son auteure.

Pour l'année 2017 la commission de vérification des comptes sera composée de: rapporteur, Gilbert Thonney; membres, Pierre-André Perret et Bernard Cherpillod; suppléants, Gérard Bastide et Samuel Peter.

Démissions: Albert Cavin, Vulliens; Jean-Luc Cherpillod, Lucens; Lucien Knuchel, Carrouge; Claude Perret, Nyon, et Pascal Thonney, Lausanne.

Admission: Michel Anex, fils de Roger, Vucherens.

La finance d'entrée et les cotisations sont maintenues aux tarifs actuels.

A ce jour notre abbaye compte 213 membres, dont 13 dames.

André Mennet, de Savigny, reçoit la médaille de

mérite et un diplôme de la Fédération des Abbayes vaudoises, pour les 23 ans qu'il a passés au sein du Conseil de l'Abbaye de la Paix de Vulliens; il est chaleureusement applaudi.

Plusieurs membres de l'Abbaye prennent la parole pour des questions, des remarques ou des suggestions.

André Mennet, médaillé de la FAV



La parole est donnée au syndic, Daniel Schorderet, qui nous apporte les salutations de la commune de Vulliens, et félicite la société de Jeunesse pour l'organisation du Rallye 2017 de la FVJC.

Après les remerciements d'usage, la traditionnelle verrière est servie.

Isabelle Martin

PUIDOUX

Le S.E.L.
(Système d'Echange Local)
d'Oron et d'ailleurs poursuit son cheminement

Demain commence aujourd'hui...

Pour notre soirée du 27 février 2016, une belle ouverture se profile à l'horizon: une Séliste de longue date, Isabelle Goumaz, nous invite à participer (ainsi que notre entourage) à une soirée sur le thème *Demain commence aujourd'hui...*

C'est un fil conducteur au travers duquel deux personnes agissent pour un demain. Les étapes de ce changement ainsi que les projets actuels et futurs vous seront présentés.

Cet espace prometteur d'autres chemins possibles ne peut que nous inspirer, nous émerveiller et nous faire du bien.

Lieu: La Vulpillière 10, Puidoux

- Dès 19h, accueil
- 19h30, repas partagé (comme il est d'usage, chacun apporte ses couverts et aliments, et reprend son matériel)
- 20h, thème de la soirée

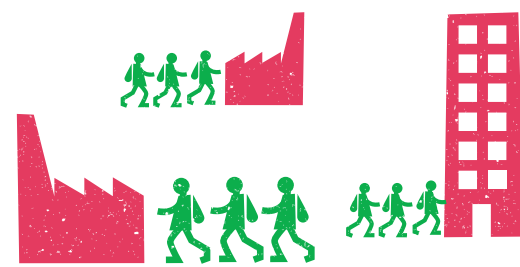
Covoiturage depuis Oron, place du marché, départ à 18h50 précises.

Plus de renseignements: 021 946 34 39 ou 021 907 86 90.

Isabelle et Liliane

Publicité

RIE III-VD 3^e RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES



PRÉSERVER NOS EMPLOIS

L'inévitable suppression des statuts fiscaux spéciaux compromet l'attractivité du canton de Vaud et les emplois. En optant pour un taux de 13,8%, les élus de droite comme de gauche ont fait le choix de **conserver les entreprises internationales qui donnent du travail** aux PME vaudoises et génèrent près de 25'000 emplois dans le canton.



OUI à l'équilibre fiscal

SAVIGNY



Compte-rendu de la séance
du Conseil communal du 15 février

Acceptation du legs d'un ancien municipal et élection de la nouvelle secrétaire

Succession de Roland Utz

Les membres du législatif communal ont accepté le préavis concernant la succession d'un habitant décédé et ont invité la commune à porter la somme qui lui revient en recette extraordinaire. Par esprit de pragmatisme, les conseillers ont également accepté un amendement présenté par le rapporteur de la commission ad hoc autorisant la Municipalité de vendre cet héritage au meilleur prix, sans devoir à nouveau repasser devant le Conseil communal pour autoriser la conclusion de cette vente. Roland Utz était citoyen de la commune de Savigny depuis 1967. Ancien conseiller communal de 1976 à 1991, il a été également élu municipal de 1991 à 2001. Décédé le 16 avril 2015, il a institué la commune de Savigny héritière de ses biens à parts égales avec son frère, prédécédé en 2015 et sa sœur, sous déduction de plusieurs legs. L'inventaire de sa succession établit un actif net de Fr. 887'656.- se composant d'un immeuble estimé fiscalement à Fr. 430'000.- dont la valeur vénale serait chiffrée dans une fourchette de prix estimée de Fr. 750'000.- à Fr. 890'000.- ainsi que de titres, argent et papiers valeur.

La syndique Chantal Weidmann Yenny a rendu hommage à Roland Utz et souligné sa grande générosité à l'égard de sa commune. Elle

a rassuré le Conseil quant à l'attribution de cette recette communale extraordinaire. La somme qui sera dégagée de sa vente ne sera pas affectée au ménage courant. Elle sera destinée à l'achat de terrain ou de bâtiments publics afin de profiter à l'ensemble des habitants de la commune.

Nomination d'une secrétaire du Conseil

Uniquement candidate à avoir déposé sa candidature, Martine Marro a été tacitement nommée nouvelle secrétaire du Conseil communal sous les applaudissements du Conseil. Cette secrétaire juridique, habitant la commune, désire s'investir professionnellement dans les affaires communales, sans pour autant faire de la politique. La présidente Moira Simanis a remercié la secrétaire sortante, Anne-Marie Guignard, pour le travail accompli sous le feu nourri des applaudissements du législatif savignolan.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 20 juin 2016. Elle marquera le début de la nouvelle législature. N'oubliez pas de vous rendre aux urnes le dimanche 28 février pour élire vos municipaux et vos conseillers communaux. Le deuxième tour des élections municipales aura lieu, si nécessaire, le 20 mars 2016.

Mathieu Janin

EXPO

Le Musée de l'Elysée à Lausanne présente jusqu'au 1er mai l'œuvre de Werner Bischof (1916-1954). Né à Zurich, il y fréquente l'Ecole des arts appliqués. Ses premiers travaux sont de caractère assez formel et esthétisant. On remarquera ses superbes agrandissements de fleurs. Puis il se tournera vers le reportage, où il donnera sa pleine mesure.

Entre 1945 et 1950, il effectue plusieurs voyages à travers l'Europe dévastée par la guerre. Les populations – en Allemagne, en Italie ou encore en Europe centrale – tentent de survivre au milieu des bâtiments détruits. Bischof accorde une attention particulière aux enfants, souvent orphelins, qui traînent dans les rues ou vivent tristement en orphelinat. Certaines de ses prises de vue sont bouleversantes, même si elles témoignent toujours d'une grande pudeur. Jamais de sensationnalisme ni de voyeurisme dans ses reportages !

Dès 1949, il fait partie de la prestigieuse agence Magnum Photos, aux côtés des plus grands, comme Henri Cartier-Bresson ou Robert Capa. En

« Harbour of Kowloon », Hong Kong, China, 1952



© Werner Bischof/Magnum Photos

1951-1952, il effectue plusieurs reportages en Asie. C'est l'Inde, dont il montre la grande misère. C'est l'Indochine, alors en guerre, mais dont il illustre surtout l'aspect éternel, comme ce buffle tirant une charrue dans une rizière inondée. C'est Hiroshima au Japon: la population attend la visite de l'empereur vénéré Hirohito, mais à l'arrière-plan on devine le squelette des bâtiments atomisés. Loin d'être de simples photos de reportage, les clichés de Bischof présentent tous une grande beauté formelle. Qu'ils soient en noir-blanc ou en couleurs, ils constituent de véritables tableaux.

En 1953-1954, Werner Bischof parcourt les Amé-

riques. Il saisit l'essentiel de la civilisation étasunienne: autoroutes, flots de voitures, réclames pour Coca-Cola ou cigarettes... Puis son voyage se poursuit en Amérique centrale et du Sud: amérindiens tous revêtus de leur costume traditionnel, cérémonies religieuses au Mexique, architecture inca du Machu Picchu, qui le fascine. C'est hélas sur une route des Andes que Bischof trouvera la mort dans un accident de voiture. Mais il continue à vivre à travers son œuvre photographique remarquable de diversité, de qualité esthétique et de sympathie envers les hommes.

Pierre Jeanneret

Werner Bischof au Musée de l'Elysée jusqu'au 1^{er} mai

Une rétrospective d'un grand photographe suisse trop tôt disparu



« On the road to Cuzco », Valle Sagrado, Peru, 1954

LAUSANNE-VIDY

Exposition de «vaudoisitude»
au Musée romain jusqu'à mi-avril

«Y en a point comme nous» : vraiment ?

À la Musée romain de Lausanne-Vidy, le temps d'une exposition, un miroir est tendu aux Vaudois: sont-ils, en effet, si différents des autres Suisses et du monde pour pouvoir affirmer, voire même proclamer: «Y en a point comme nous»? La réponse appartient aux visiteurs.

Ainsi les membres de l'Association du Vieux Lavaux et leurs amis, le 23 janvier dernier, ont été invités à se reconnaître, ou pas, dans les diverses représentations des Vaudois. Pour ce faire, Bernadette Gross et Laurent Flutsch les ont aidés à y voir clair.

Il y a d'abord le langage des Vaudois avec son accent; à l'évidence celui-là les différencie en particulier de leurs voisins français si prompts à déceler un «accent suisse», parfois même ne comprenant pas la Lausannoise réclamant un «cornet» pour ses achats – autrement dit: un «sac» – sur le marché d'Évian. Or, relève à juste titre la linguiste Bernadette Gross, dans son exposé intitulé «Quêche-té battoille! Laisse causer les Vaudois!», il n'y a pas un «accent suisse», mais de multiples accents cantonaux en Suisse romande: neuchâtelois, genevois, jurassien, fribourgeois, valaisan, voire avec des intonations plus locales comme à La Côte,

ou dans le Nord vaudois, ou aux Ormonts, par exemple. A ces particularismes régionaux s'ajoutent encore des archaïsmes de langage issus du français en usage depuis le 12^e siècle en Suisse romande, et des restes de patois vaudois issus du franco-provençal; ce patois avait perduré à la campagne malgré son interdiction en 1806. Seule la toponymie a conservé quasi intact l'héritage du patois.

Avec les paysages, les objets et les gens la question de la pure «vaudoisitude» reste complexe, note le conservateur Laurent Flutsch, tant le Pays de Vaud est depuis toujours ouvert au passage et donc au brassage. Dans sa «pâte», au fil du temps, Vaud

a absorbé beaucoup d'ingrédients de ses hôtes, comme le montrent une des salles de l'exposition et le livre «Y en a point comme nous. Un portrait des Vaudois aujourd'hui» de Séverine André & Laurent Flutsch avec une contribution de Bernadette Gross. (Gollion: Infolio éditions, 2015).

Quelle que soit la réponse, le dernier mot revient à Jean Villard Gilles qui écrivait au début de *La Vénoge*: «On a un bien joli canton».

La visite s'est «naturellement» terminée par une verrée bien vaudoise! L'exposition, quant à elle, est prolongée jusqu'à mi-avril.

J.-G. Linder

MUSEE ROMAIN LAUSANNE-VIDY

Y EN A POINT COMME NOUS

Prolongation jusqu'au 10 avril !

DU 13. 6. 2015 AU 14. 2. 2016

TRANCHE DE VIE

C'est normal! C'est l'âge...

Il y a des jours comme ça, on se regarde dans la glace et on s'aime bien. Tout d'un coup de nouvelles rides qui nous sautent aux yeux apparaissent, des «belles» poches accompagnées de cernes autour des yeux rougis d'une nuit trop courte, et, tandis qu'on se brosse les dents en se regardant sous toutes les coutures, une voix nous susurre à l'oreille: «C'est l'âge».

A réfléchir ces mots peuvent s'accorder à plusieurs étapes de la vie.

Ainsi...
- Le petit garçon qui s'affirme, vers l'âge de 3 ans,

en répondant invariablement non.

- Les ados qui font au moins une fois par semaine la gueule.

- Les gens d'âge mûr qui vivent aussi leurs sautes d'humeur, malgré eux (on s'en passerait bien de la fluctuation du taux hormonal).

- Des personnes d'un âge certain qui se plaignent d'avoir souvent mal partout.

Et, bah, tous ces états mènent à la conclusion que, ma foi: «C'est normal, c'est l'âge.»

Ana Cardinaux-Pires

ORON

Cultes en chansons... ou en silence!

Paroisse réformée d'Oron-Palézieux

Deux événements à ne pas manquer vont prochainement marquer la vie culturelle de notre paroisse, qui a choisi, depuis un peu plus d'une année maintenant, de proposer de temps à autres des cultes qui sortent de l'ordinaire:

• **le dimanche 21 février** il sera célébré au temple d'Oron un culte concert, avec sainte cène, d'une nature un peu particulière, articulé autour

de poésies et de chansons françaises (Aragon, Prévert, Gardaz, Moustaki, Leclerc et Jean Villard-Gilles).

Ces textes seront interprétés par la chanteuse Micheline Ravenel Chollet, accompagnée au piano par Willy Oberhansli. Notre pasteur Jean-Jacques Raymond agrémente ces textes de commentaires spirituels dont il a le secret, et il y a ainsi fort à parier que ce moment de célébration laissera à chacun un souvenir plein de vie et d'envies afin de poursuivre

son chemin avec la poésie nécessaire pour faire face au monde qui est le nôtre en ce début d'année.

Une autre date est à noter dans vos agendas si vous êtes en quête de moments précieux:

• **le dimanche 6 mars**, dont le culte sera dédié au silence, à la contemplation et à l'écoute. Ce moment de partage spirituel aura lieu à 10 heures en l'église de Châtillens, endroit propice à la méditation et à l'écoute silen-

cieuse. Nous vous attendons donc, petits et grands (n'oubliez pas que dorénavant chacun des cultes proposés dans la paroisse fait une place de choix aux petits sur les tapis de jeux à disposition) pour partager ce moment d'amitié et de fraternité.

En espérant vous voir nombreux lors de ces moments de partage nous transmettons à chacun de vous nos salutations fraternelles.

RB

Poésie en chansons...

Micheline Ravenel Chollet chante Aragon, Prévert, Gilles et quelques autres
Au piano: Willy Oberhansli

Dimanche 21 février à 10h

Nous participerons au «Culte-concert» de la Paroisse réformée d'Oron-la-Ville.

Vendredi 4 mars à 20h30 et dimanche 6 mars à 17h

Après huit concerts à l'Espace Culturel des Terreaux de Lausanne, à Belmont-sur-Lausanne et Payerne, pour le premier anniversaire de la réouverture du Café du Marché exploité par l'EERV, nous présenterons nos «Chansons poétiques» dans une magnifique cave voûtée à Rue (entre Oron et Moudon), à la Crêperie «Entre Terre & Mer»,

Sur réservation: 021 909 03 68 - Renseignements: consulter www.terremer.ch (agenda)
Réservez votre table, avant ou après le concert, pour déguster les crêpes salées ou sucrées!

AU PROGRAMME

Jacques Prévert

Chacun se rappelle la Chanson des escargots qui vont à l'enterrement d'une feuille morte. D'autres poèmes, mis en musique par Joseph Kosma, vous seront présentés: A la pêche à la baleine, En sortant de l'école, Barbara, et bien d'autres.

Louis Aragon

De nombreux auteurs-compositeurs ont mis en musique les poèmes d'Aragon: Jean Ferrat, Georges Brassens ou Léo Ferré. Des chansons d'amour: Aimer à perdre la raison ou Que serais-je sans toi; mais également en opposition: Il n'y a pas d'amour heureux ou Pablo Neruda.

Jean Villard-Gilles

C'est avec les refrains repris par le public que nous chanterons À l'enseigne de la Fille sans cœur, Le bonheur d'Albert Urfer, sans oublier le répertoire parisien de notre poète vaudois, La Java aux étoiles.

Emile Gardaz

De nombreux compositeurs romands ont bénéficié du génie poétique d'Emile Gardaz, qui a également écrit les paroles françaises de mélodies populaires d'ici et d'ailleurs, de Moravie, de Slovaquie ou de Russie. Belle découverte! Suivront quelques chansons françaises que nous nous réjouissons de partager et de chanter avec vous: Georges Moustaki, Félix Leclerc... Les refrains, distribués au public, seront repris en chœur. Beau moment d'échange et de convivialité!

Micheline Ravenel Chollet, chanteuse

Au piano, Willy Oberhansli



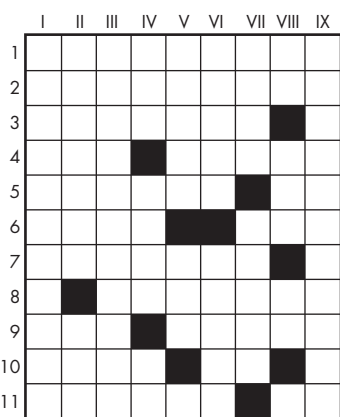
Photos: © LOCIDENS.CH

MOTS CROISÉS N° 552

VIRTHRYCE

Horizontalement

- Officier
- Ne se font pas sans casse
- Champignon comestible
- Est payé pour jouer - Requin de l'Atlantique nord
- Maréchal de France - Sujet à caution
- Localité des Pyrénées-Orientales - Possèdent
- Réunion sportive
- Jeu de hasard
- Sans aucune valeur - Le donner, c'est mettre en garde
- Extrêmement - Préposition
- Moine peintre japonais - Article



Solution N° 551

I	S	O	T	A	M	E		
II	T	U	A	L	I	A	N	
III	I	A	R	O	S	A	T	
IV	L	B	U	T	I	N	E	R
V	D	U	M	I	S	E	R	E
VI	E	R	E				L	O
VII	G	E	R	R	I	S	S	E
VIII	R	E	N	A	L	E	S	N
IX	A	A	T	O	M	E		U
X	I	L	E	T	E		V	E
XI	N	E	Z			M	A	S

Verticalement

- Ajouts
- Qui manifeste une volonté d'agir contre les règles de conduite - A disparu de nos prairies
- Femmes, sottes et bavardes
- Se jette dans le lac Balkhach - Homme politique angolais - De sinistre mémoire
- Pareille - Congé dominical
- Première vertèbre du cou - Le fils du frère ou de la sœur
- De même - Géants voraces
- Négation - Porte une charge - Chiffre romain
- Très importante

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

La femme à la clé

Vonne van der Meer
Editions Héloïse d'Ormesson



larges, voix agréable, vient vous border et vous faire la lecture avant que vous vous endormiez. Discretion assurée. Intentions sexuelles totalement exclues.

Nettie, femme dans la soixantaine, perd subitement son mari. Lorsque la recherche d'un travail devient inévitable pour subvenir à ses besoins, elle rédige l'annonce suivante:

Femme, 59 ans, d'apparence maternelle, hanches

Il y a cette hôtesse de l'air, qui se suicide en lui laissant une lettre, désireuse que ce soit elle qui la trouve.

Il y a cette toute jeune fille qui ne veut plus sortir de chez elle et à qui elle va faire voir les choses autrement, la poussant même à écrire des histoires plutôt que de les écouter.

Elle va tous les aider, à un moment ou à un autre. Il s'agissait de leur faire la lecture, elle va carrément rentrer dans leur vie. Et y laisser son

empreinte. Elle va les pousser à mettre par écrit ce qu'ils ne peuvent exprimer par la voix.

C'est magnifiquement écrit, une histoire simple, sans fioritures mais vraie. Quelquefois on ne sait plus si on est dans son histoire ou dans l'histoire qu'elle raconte à son patient du moment. C'est énervant parfois mais amusant souvent.

Milka

CARROUGE

Un enfant du pays présente son film

«Fragments du Paradis»

les questions brèves de Stéphane Goël



Le réalisateur, Stéphane Goël

Salle comble à Carrouge

La réserve naturelle du Vanil Noir sert idéalement d'écrin à la vision du réalisateur sur les questions d'au-delà

La salle était comble et l'ambiance familière mercredi 10 février au cinéma de Carrouge. Le public découvrait le film «Fragments du paradis» en présence de son réalisateur, Stéphane Goël, enfant de Carrouge.



De la projection à la réalisation, le parcours d'un passionné

Du film «Les Petites Fugues» d'Yves Yersin, projeté au cinéma de Carrouge en 1997, Stéphane Goël s'en souvient bien. On lui confie la tâche de projectionniste de la salle. Très vite, il découvre la mécanique du cinéma. «A ce moment on passait un film tous les quinze jours. C'est grâce à cet endroit que je suis devenu cinéphile et ai développé ma passion de réalisateur.» Le jeune homme se voit remettre une carte d'entrée donnant l'accès gratuit à tous les cinémas en Suisse. «Pris de boulimie, pendant cinq à six ans j'allais tout voir, tous genres de films confondus, avec une admiration pour les films américains du moment... Milos Forman, Stanley Kubrick, Spike Lee, Jim Jarmusch. «Down by law» en 1986 m'a particulièrement marqué et inspiré par la suite.» Il fréquente la cinémathèque, se forme en autodidacte: «Je n'étais pas d'un cursus académique, il n'y avait pas à ce moment d'école de cinéma en Suisse et comme fils d'agriculteur, il était hors de question d'aller étudier à Paris ou à Londres.» En 1985, il a vingt ans et déjà il travaille comme monteur et réalisateur indépendant. Pendant six années à New York, des petits boulots lui permettent la réalisation de vidéos expérimentales qui le mènent au long-métrage documentaire. De retour en Suisse, avec «Campagne perdue» il filme, impliquant déjà son père, les témoins des changements que connaît le monde agricole: «Je découvrais une réalité complexe, je me réappropriais cette nature avec un regard nouveau.» D'autres films suivent, plus d'une vingtaine à ce jour, certains sélectionnés ou primés: *Le poison*, *Le crime de Maracon*, 2003; *Sur les traces des pharaons noirs*, 2005; *Le Secret*, 2007; *Prud'hommes*, 2010; *De la cuisine au Parlement*, 2012. Stéphane Goël fait partie du collectif Climage à Lausanne au sein duquel il produit et réalise des documentaires pour le cinéma et la télévision.

«J'ai souvent projeté mes films à Carrouge. J'aime cet endroit, y retrouver mon public et cette salle qui n'a pas changé. Seule la projection numérique est d'actualité.»

CR

Sondage sur l'au-delà

Le film débute dans un cadre idyllique de montagnes, décor d'une randonnée qu'effectue le réalisateur avec son père. La tranquille ascension sert de fil conducteur au déroulement du film, ponctué des séquences en noir/blanc donnant la parole à des personnes d'âge avancé définissant leur vision de l'au-delà. Sujet sensible qui nous concerne tous.

Pièces manquantes

Stéphane Goël l'aborde avec tact. Questions brèves et directes. Questions pièges pour certains, pas pour d'autres. Croyants, non-croyants, ses interlocuteurs répondent sans fard, avec candeur, humour, parfois beaucoup d'émotion, tels les témoignages d'un émigré nostalgique ou de ceux qui ont vécu l'expérience de mort imminente.

Animé par la foi, influé par le milieu social, les origines, marqué par le vécu, chacun imagine un paradis, le construit un peu à la manière d'un puzzle auquel manqueraient des pièces. La crainte de l'enfer a disparu et l'espoir d'un paradis terrestre demeure.

Au gré des commentaires, surgissent des séquences couleur 8mm: moments de bon-

heur passés en famille des années 60: baignade, cueillette de narcisses, fête de Noël, pique-nique dominical, à emporter dans l'autre monde... qui sait.

Où vont nos âmes ?

Pour le père qui chemine sur le sentier devant son fils, le paradis se trouve au terme de leur marche, du côté du Vanil Noir. La caméra a su capter avec bonheur les nuages frôlant les sommets.

Vision d'un monde céleste en flouissement, dont des fragments échappent, et qui attendrait nos âmes. L'octogénaire désigne, dans ce beau paysage, l'endroit où déposer un jour ses cendres.

Colette Ramsauer

Le film est encore à l'affiche du cinéma d'Oron. Voir programme ci-contre.

cinéma • cinéma

Oron-la-Ville

Chocolat

Fiction de Roschdy Zem
v.f. – 12/12 ans
Ve 19 et sa 20 février à 20h (1)
Di 21 février à 17h (1)



Ixcanul - Le volcan

Fiction de Jayro Bustamante
v.o. – 16/16 ans
Di 21 février à 20h (2)

An (Les délices de Tokyo)

Fiction de Naomi Kawase
v.o. – 6/12 ans
Je 18 et ma 23 février à 20h (2)
Sa 20 et di 21 février à 17h (2)

Giovanni Segantini, Magie de la lumière

Fiction de Christian Labhart
v.f. – 8/12 ans
Sa 20 février à 20h (2)

Fragments du paradis

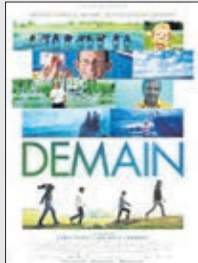
Documentaire de Stéphane Goël
v.f. – 8/14 ans
Ve 19 et lu 22 février à 20h (2)

Article en page 10



Demain

Documentaire de Mélanie Laurent et Cyril Dion
v.f. – 8/12 ans
Je 18, di 21, lu 22 et ma 23 fév. à 20h (1)
Sa 20 février à 17h (1)



Carrouge

Alvin et les chipmunks - Road chips

Animation de Walt Becker
v.f. – 7/7 ans
Ve 19 février à 18h et sa 20 fév. à 17h

The big short : le casse du siècle

Film d'Adam McKay
Avec Christian Bale, Steve Carell et Ryan Gosling
Ve 19 et sa 20 février à 20h30

Chexbres

Keeper

Film de Guillaume Senez
Avec Kacey Mottet Klein, Laetitia Dosch et Galatea Bellugi
v.f. – 12/14 ans
Ve 19 et sa 20 février à 20h30

Asphalte

Film de Samuel Benchetrit
Avec Isabelle Huppert, Gustave Kervern et Valeria Bruni Tedeschi
v.f. – 12/14 ans
Ma 23 et me 24 février à 20h30

PULLY

Pully-Lavaux à l'heure du Québec du 3 au 12 juin

20 ans... ça toffe !



Lynda Lemay le 9 juin à 19h30 à l'Octogone de Pully
Mario Brassard en première partie



Les Cowboys Fringants, les 3 et 4 juin à 20h à la salle Arnold Reymond



Cœur de Pirate le 8 juin à 20h à la salle Arnold Reymond

Natasha St-Pier, la célèbre chanteuse acadienne, est l'invitée surprise de la 11e édition du Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec. Cette artiste au talent immense vient étoffer la programmation déjà dense du Festival qui fête cette année ses vingt ans et qui se déroulera du 3 au 12 juin à Pully, ainsi que dans les communes de Lavaux, Paudex, Lutry ou encore Belmont.

Natasha St-Pier vient de confirmer sa participation au festival. Elle donnera son concert le dimanche 5 juin à 20h à la Salle Arnold Reymond à Pully. C'est un retour en beauté avec cette visite unique en Suisse pour cette artiste qui a mis sa carrière entre parenthèses quelques années avant de revenir, ces derniers mois, sur les scènes

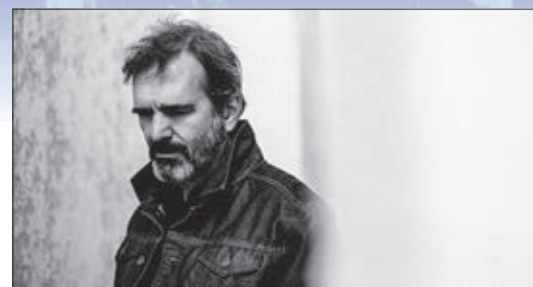
de la francophonie internationale.

Une occasion exceptionnelle pour le public d'applaudir l'artiste sur la scène de Pully où elle interprétera ses nouvelles chansons, tirées de son nouvel album, comme ses anciens succès.

En compagnie d'autres grandes stars féminines de la chanson francophone, dont Lynda Lemay et Cœur de Pirate, l'Acadienne Natasha St-Pier complète ainsi à merveille la programmation qui mise également sur la nouvelle génération des chanteuses québécoises dont Brigitte Boisjoli, Ingrid Saint-Pierre ou encore Marcie.

Toute la programmation du Festival à découvrir sur: www.pully-quebec.ch

Billetterie FNAC et l'Octogone Théâtre de Pully.



Pierre Flynn le 4 juin à 19h30 à l'Octogone de Pully, Marcie en première partie



Natasha St-Pier le 5 juin à 20h à la salle Arnold Reymond



« Et maintenant... Bécoud », Mario Pelchat le 7 juin à 19h30 à l'Octogone de Pully. Ingrid Saint-Pierre en première partie



Robert Charlebois le 5 juin à 17h à l'Octogone de Pully Jérôme Charlebois en première partie



COURSE



AthleticaOron se fait remarquer

Bonne prestation de nos coureurs au 60^e Cross de la Riviera à Blonay

Le soleil a brillé juste pour la course des cinq athlètes d'AthleticaOron. Le terrain enneigé a vite été recouvert de terre et de boue si bien que la course fut un véritable cross où il fallait gérer le risque de glissades en descente et ne pas

se tordre la cheville dans les trous du terrain. Les cinq athlètes ont tout donné pour leur première participation à un cross. Ils ont passé la ligne d'arrivée couverts de boue, mais contents d'être arrivés.

Les pieds gelés, ils ont été réconfortés par un bon chocolat chaud. Bravo à ces courageux coureurs !

Ces championnats vaudois ont été organisés par le CA Riviera (ex-CARE-Vevey.) La section «course à pied», qui va offrir prochainement un entraînement de plus aux athlètes d'AthleticaOron, sera à même de bien les préparer pour la prochaine saison de cross.

Voici les résultats des Vaudois-Vaudoises d'AthleticaOron
U14 M – 7^e Vincent Cuénoud, 2400 m, 10'29"54
U14 F – 10^e May Kunz, 2400 m, 11'07"42
U14 F – 12^e Lili Prod'hom, 2440 m, 11'55"89



Les écolières A: Assia Constantin, Lili Prod'hom, Warinda Favre et May Kunz

U14 F – 13^e Assia Constantin, 2400 m, 12'03"23
U14 F – 20^e Warinda Favre, 2400 m, 13'23"27

D'autre part la maman de Vincent, Marilyn Cuénoud, a pris la 3^e place des Vaudoises dans la catégorie Dames-Vétérans sur 4500 m en 22'49"54.

Bravo à tous ! Ce qui me fait plaisir c'est de voir enfin nos jeunes prendre l'initiative de participer à cette course, à laquelle j'ai moi-même participé dans le passé. (Le cross de l'Est avait lieu à La Tour-de-Peilz, à l'époque.)

Franco Vaccher

